

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE RENTREE DU 12 SEPTEMBRE 2024

## Personnel.

- Christine Massaro : directrice et enseignante de la classe de GS-CP-CE1 -CE2
- Jean-Luc Berthouze : enseignant de la classe de CE2-CM1-CM2
- Céline Aymé : remplaçante classe du bas
- Mireille Lathuilière : aide maternelle.
- Rachel Gory : AESH
- Kathleen Prat : AESH
- Sonia Faure : surveillante temps de cantine et périscolaire
- Valérie Brun : surveillante temps de cantine
- Marie-Pierre-Philibert : cantinière.
- RASED : psychologue scolaire et un maître E (Alexandra Loubat)

## Effectifs.

Classe du bas : 4 GS – 6 CP – 5 CE1 soit 15 élèves

Classe du haut : 5 CE2 – 5 CM1 – 4 CM2 soit 14 élèves Total : 29 élèves – 22 familles.

## Horaires.

- 7h 30 - 8h 20 : garderie payante : Sonia (école du bas).
- 8h 20 - 8h 30 : accueil, cour du bas pour les GS/CP/CE1 et cour du haut pour les CE2/CM1/CM2.
- 12h 00 : sortie classe
- 12h 00 - 13h 20 : temps cantine : Sonia, Marie-Pierre et Valérie
- 13h 20 - 13h 30 : accueil, cour du bas pour les GS/CP/CE1 et cour du haut pour les CE2/CM1/CM2.
- 16h 00 : sortie des classes.
- 16h 00- 18h 30 : garderie payante : Sonia (petit terrain ou café-bibliothèque). Sonia va chercher les enfants de la classe du haut.

Si vous êtes en retard pour récupérer vos enfants à 16 h, merci d'appeler Sonia au : 07/57/40/37/56 et non l'école.

## Absences.

Pour le bon fonctionnement de l'école, voici quelques rappels :

- Merci de respecter les horaires, notamment le matin, afin que tous les enfants soient présents à 8h 30.
- En cas d'absence, prévenir par téléphone ou par mail, à l'école du bas avant 8h 20 au 04 75 62 83 41 et fournir le petit coupon rempli au retour de l'enfant. (voir coupon dans cahiers bleus).
- Pour se désinscrire à la cantine, utiliser le tableau d'inscription occasionnel. (Mettre NON). Se désinscrire à l'avance et non le jour même.
- Pour s'inscrire à la garderie, utiliser l'application Service complice de la Mairie. Important pour la classe du haut car Sonia récupère les élèves inscrits à l'école du haut.
- Tout élève absent en classe est automatiquement désinscrit des temps périscolaires et cantine. Il n'est pas nécessaire d'avertir la cantine et la garderie en cas d'absence de votre enfant à l'école. Nous les informons directement.

## Communication.

Cahier bleu à regarder et signer régulièrement, doit toujours être dans le cartable + prise de rendez-vous individuels. Certaines informations seront aussi données par mail.

Rapporter très rapidement les attestations d'assurance (individuelle accident **et** responsabilité civile).

## Règlement intérieur.

Une fusion des 3 règlements intérieurs (école, garderie, cantine) a été conçue, avec une partie individuelle sur le fonctionnement de chaque structure et une partie commune sécurité, santé et discipline. Les règles pour les élèves sont harmonisées durant ces différents temps. Néanmoins, nous vous rappelons que le temps de cantine et périscolaire est sous la responsabilité de la mairie.

Il sera voté au premier conseil d'école puis distribué à toutes les familles.

## **Climat scolaire.**

-Echelle des sanctions en cas de violence physique ou verbale et non-respect des consignes données par l'adulte :

- Réparation
- Contrat de comportement journalier si nécessaire
- Médiations pour les situations conflictuelles entre deux élèves

-Projet PHARE autour du harcèlement

-Conseil de classe chaque semaine dans chaque classe

-Conseils d'élèves : 1 fois par mois avec toute l'école. Premier conseil le 19 septembre

-Cahier de liaison pour le temps périscolaire

## **Santé.**

- Poux : vérifier régulièrement les têtes des enfants et traiter si besoin. Informer les enseignants rapidement
- Granules d'Arnica et Apis : données par les encadrants avec l'accord des familles en cas de coup ou piqûre.
- Ecrans, sommeil
- Pass'sport : 6 à 30 ans sous condition de ressources

## **Parents délégués au conseil d'école.**

Les parents délégués servent d'intermédiaire entre les parents et l'école. (2 titulaires et 2 suppléants)

Attention : les élections ayant lieu le 11 octobre, les listes doivent être déposées au plus tard le 30/09/24.

3 parents se sont déjà proposés. Si d'autres souhaitent être délégués merci de le faire savoir rapidement.

## **Orientations nationales.**

Des évaluations nationales ont lieu en début et milieu de CP et début de CE1, CE2, CM1 et CM2. Passation du 9 au 20 septembre. Puis résultats communiqués aux parents.

## **Projets des classes.**

### **- Français :**

- Séances à la bibliothèque : prêt de livres et animations autour de la bibliothèque et des livres, une fois par mois avec Stéphanie. Première séance le 8 octobre
- Prix des Incorruptibles : littérature jeunesse : 2 séries : CP et CE2/CM1 : 6 ouvrages à lire sur l'année avec un vote de l'ouvrage préféré en fin d'année.
- Rencontre avec un auteur de littérature jeunesse : Ronan Badel le 14 novembre
- Production d'écrits/lecture : journal d'école, écriture de comptes-rendus d'activités, semaine de la presse

### **-EPS :**

-Endurance : Rencontre avec l'école de Grâne : cross le 18 octobre (report 8/11)

-Cirque (classe de découverte)

-Yoga (avec l'aide d'une maman d'élève)

-Vélo en CE2-CM1-CM2 : 5 à 6 sorties prévues au printemps. Besoin de parents accompagnateurs pour quelques sorties dans l'année : formation les 07/10, 14/02 et 17/03 de 13h 30 à 16h à Valence et le 01/04 à Montoison. Les parents déjà agréés n'ont pas à refaire la formation.

-Athlétisme : Rencontre avec l'école de Grâne en Juin

### **-Éducation à l'environnement / Sciences :**

- Demande de labellisation « Ecole en Démarche de Développement Durable » E3D niveau 2 et Aire éducative terrestre en prévision
- Mise en place d'un comité de pilotage EDD : Education au Développement Durable (parents, Mairie, cantine, éco-délégués)
- Programmation de l'année : La vie animale terrestre et aquatique

-Action-vigie nature (participation au comptage des espèces animales autour de l'école)

-Création de nichoirs et hôtel à insectes

- Milieu forestier : découverte et aménagement d'une forêt pédagogique
- Potager et verger pédagogique
- Classe Apron aux Ramières : classe du haut
- Visite des Ramières (mares, hôtels à insecte, ruches, apron)

**-EMC :**

- Lutte contre le harcèlement à partir d'une série de livres + 7 novembre : journée de lutte contre harcèlement, jeux de rôles
- Compétences psychosociales : Travail autour de l'empathie/des émotions
- Education à la vie affective et relationnelle : 3 séances pour tous et une CM2 en décloisonnement (avec l'aide d'une maman d'élève) + série de livres
- Apprendre à porter secours (avec l'aide d'un parent d'élève médecin)

**-Anglais :**

- ateliers (avec l'aide de parents d'élèves)

**-Education artistique et musicale :**

Classe découverte du 14 au 18 avril à Musiflore – Crupies (Musique et cirque)

La participation des familles devrait s'élever à 100 euros pour 4 nuits. Nous contacter si difficultés financières.

**APC :** démarrage après les vacances d'automne pour la classe du haut avec quelques élèves en soutien

**Aide aux devoirs :** démarrage avant les vacances d'automne avec des bénévoles de l'ADMR sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. Service gratuit

**Assemblées Générales des associations Cantine et Amicale laïque :** le 9 octobre.

Les associations ont besoin de l'aide de nouveaux parents.